

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département

DFFI

Date

1^{er} septembre 2025

Numéro

25.162

Heure

22h28

Auteur-e(s) : Député-e-s interpartis

Titre : Ne pas abandonner l'enseignement du français à Zurich !

Contenu :

Le Grand Conseil du canton de Neuchâtel :

1. Exprime son profond regret face à la décision prise le 1^{er} septembre par le parlement du canton de Zurich visant à reporter l'apprentissage du français de la 5^e à la 9^e année, que nous estimons préjudiciable à la cohésion nationale et aux échanges intercantonaux ;
2. Invite respectueusement le parlement du canton de Zurich, plus grand canton de Suisse, à reconsidérer cette décision et à privilégier des solutions qui maintiennent l'enseignement du français dès la 5^e année primaire, tout en assurant sa qualité pédagogique ;
3. Invite le parlement du canton de Zurich à transmettre au Grand Conseil du canton de Neuchâtel les raisons de sa décision ;
4. Demande au Conseil d'État neuchâtelois de soutenir davantage les échanges linguistiques avec des classes alémaniques ;
5. Demande au Conseil d'État du canton de Neuchâtel d'entrer en contact avec les autorités compétentes du canton de Zurich afin d'ouvrir un dialogue constructif, et de leur demander une réponse à la présente résolution, si possible dans un délai de trois mois.

Motivation (obligatoire) :

Le Grand Conseil neuchâtelois considère que :

1. La Suisse est un État multilingue dont la cohésion nationale repose en grande partie sur la connaissance réciproque des langues nationales et la capacité de communiquer entre régions linguistiques ;
2. L'apprentissage précoce d'une langue nationale voisine (notamment le français en Suisse alémanique) favorise la mobilité des élèves, la compréhension mutuelle, toutes formes d'échanges interrégionaux, ainsi que le sentiment d'appartenance à la communauté nationale ;
3. Le recul ou le report de l'apprentissage du français au bénéfice d'un démarrage plus tardif risque d'accroître les fractures linguistiques entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, avec des conséquences à long terme pour la cohésion sociale, le marché du travail et les échanges intercantonaux ;
4. Il existe des préoccupations pédagogiques légitimes (qualité de l'enseignement, charge des élèves, formation des enseignants) qui doivent être prises en compte et traitées par des mesures ciblées plutôt que par une suppression pure et simple ou un report du français au primaire.

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Francis Krähenbühl

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Edith Aubron Marullaz	Isabelle Augsburgers	Fabio Bongiovanni
Patricia Borloz	Alexandre Brodard	Jérôme Bueche
Nadia Chassot	Blaise Courvoisier	Sarah Curty
Quentin Di Meo	Stéphane Fasel	Olivier Favre
Jean Fehlbaum	Manon Freitag	Hermann Frick

Claudine Geiser	Michelle Grämiger	Béatrice Haeny
Cédric Haldimann	Grégory Huguelet-Meystre	Damien Humbert-Droz
Caroline Juillerat	Boris Keller	Alexis Maire
Vincent Martinez	Jonathan Marty	Océane Musitelli-Taillard
Alain Rapin	Martial Robert-Nicoud	Sophie Rohrer
Stéphane Rosselet	Corinne Schaffner	Sloane Studer
Natacha Stauffer	Laurent Suter	Armelle von Allmen Benoit
Christophe Ummel	Maxime Auchlin	Blaise Fivaz
Brigitte Leitenberg	Olivier Beroud	Emile Blant
Sarah Blum	Laurence Castillon	Aurélie Gressot
Julien Gressot	Diane Skartsounis	Anne Bramaud du Boucheron
Sandrine Chauvy	Hugo Clémence	Antoine de Montmollin
Katia Della Pietra	Amina Chouiter Djebaili	Joëlle Eymann
Eric Flury	Emma Gossin	Marius Hofer
Baptiste Hunkeler	Célia Jeanneret	Françoise Jeanneret
Josiane Jemmely	Nathalie Ljuslin	Emil Margot
Marinette Matthey	Laetitia Mauerhofer	Christian Mermet
David Moratel	Misha Müller	Yasmina Produit
Fabienne Robert-Nicoud	Patricia Sörensen	Corinna Weiss